

BAGARD DE NOUS À VOUS...

ÉDITION
SPECIALE

Juin 2020

Nous vivons depuis le 17 Mars une période inédite.

En effet, devant cette pandémie nous avons dû être confinés et ce pendant plus de deux mois. Je suis conscient que cela n'a été simple pour personne. Permettez-moi de vous remercier pour votre comportement exemplaire.

J'en profite également pour vous remercier de la confiance que vous m'avez renouvelée lors des dernières élections. L'ensemble des élus est très motivé et travaille sur de nouveaux projets.

Depuis Vendredi dernier la distribution des masques est terminée. Si parmi vous certains n'ont pas pu se rendre en Mairie vous pouvez venir les récupérer aux horaires habituels.

Malgré cette période, les travaux du pôle médical ont bien avancé. L'ouverture est prévue début juillet. Je reviendrai vers vous pour vous donner la date exacte.

Dans cet édito vous trouverez des informations réglementaires importantes.

Bonne lecture

ELECTIONS du MAIRE, AJOINTS & DÉLÉGUÉS

Le 25 Mai la nouvelle équipe municipale s'est retrouvée au grand complet pour sa 1^{ère} réunion.



Elle a procédé à l'élection du Maire, de 6 Adjoints et a désigné ses délégués au sein du Syndicat d'Electrification du Gard et du Syndicat des D.F.C.I. des Basses Vallées Cévenoles

Maire : Thierry **BAZALGETTE**

Adjoints : 1^{ère} Dahbia

BENIRBAH – 2^{ème} Yves

ROUSSEL – 3^{ème} Anne **VEZY**

– 4^{ème} David **MAERTEN** –

5^{ème} Marianne **BINAND** – 6^{ème}

Daniel **MAURIN**

Délégués Syndicat Mixte d'Electricité du GARD : Jean-Michel **HAUTION** et Daniel **MAURIN**, titulaires ; Benjamin **DESTRUEL** et Cyril **CLAUZEL**, suppléants

Délégués Syndicat DFCI des Basses Vallées Cévenoles : Pierre **CARLE** et David **MAERTEN**, titulaires
Yves **ROUSSEL** et Monique **LOBIER**, suppléants

Dans le prochain édito sera joint un trombinoscope.

BRUITS DE VOISINAGE

Avec la belle saison, nous allons tous vivre davantage à l'extérieur.

Et la gêne occasionnée par les bruits de voisinage va augmenter.

Nous comptons sur vous pour respecter l'arrêté préfectoral 2008-193-7 qui régleme les nuisances sonores et notamment :

- Les propriétaires d'animaux, en particulier des chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage
- L'utilisation d'appareil de bricolage ou de jardinage est interdite en dehors des horaires suivants :



Les JOURS OUVRÉS LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI - VENDREDI	Les SAMEDIS	Les DIMANCHES & JOURS FÉRIÉS
de 8 h 30 à 19 h 30	de 09 h à 12 h et de 15 h à 19 h	de 10 h à 12 h

INFORMATION MUNICIPALE

Automate d'Appel – Alerte à la Population

Dans le cadre de sa compétence "Sécurité publique et Risques Majeurs", Alès Agglomération a souhaité développer et mettre en place un système d'alerte à la population.

Télé-Alerte est un système automatisé qui permet à chaque Maire d'émettre une vague d'appels pour informer sa population des risques encourus sur son territoire (inondations, feux de forêt...) ou d'événements divers.

Ces informations et messages d'alerte sont diffusés par les voies de télécommunications habituelles (téléphones fixes, mobiles, mails...)

Un recensement de données personnelles est donc fait dans le but d'avertir un maximum de Bagardois.

La base de données du système n'est accessible qu'aux personnes désignées par le Maire et ne sert qu'à la diffusion d'alerte immédiate ou d'informations municipales.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement au service :

- sur notre site internet : www.bagard.fr (vie sociale & culturelle/sécurité/PCS)
- ou auprès du secrétariat de mairie

Pensez également à nous signaler tout changement de coordonnées



RAPPEL

L'emploi du feu pour le brulage des végétaux **est INTERDIT toute l'année sur le territoire communal.**

Les éventuelles dérogations liées au débroussaillage obligatoire pour les personnes habitant dans une zone boisée ou à 200 m d'une zone boisée, ne s'appliquent pas du 15 Juin au 15 Septembre



HORAIRES d'ÉTÉ du **SECRÉTARIAT de MAIRIE**



HORAIRES D'ÉTÉ

Le Secrétariat de MAIRIE passe à l'heure d'été !

Du Lundi **06 JUILLET** au Vendredi **28 AOÛT (inclus)** les horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie sont les suivants :

LUNDI – MARDI – MERCREDI - JEUDI - VENDREDI

08 H 00 à 12 H 00
13 H 30 à 16 H 30



POINT – COLLECTE des **DÉCHETS VERTS**



Nous vous informons que le point collecte de déchets verts

Ouvert habituellement les LUNDIS (08 H 00 à 11 H 30) et les VENDREDI (13 H 30 à 16 H 30) ainsi que le 1^{er} samedi de chaque mois (08 H à 11 H 30)

Le SERVICE SERA FERMÉ en JUILLET et AOÛT et reprendra normalement en SEPTEMBRE.

IMPORTANT

Communiqué

de la MAIRIE



MAIRIE de BAGARD

159, Route d'Alès
30140 BAGARD

Tél. 04.66.60.70.22

INFORMATION SUR LE PLAN DE PREVENTION

DES RISQUES EXCEPTIONNELS

La loi confie au Maire le soin de mettre en place un registre des personnes âgées et des personnes handicapées (personnes âgées de 65 ans et plus, personnes âgées de plus de 60 ans inaptés au travail, personnes adultes handicapées reconnues comme telles) résidant de façon continue ou non sur sa commune.

Le but de ce registre est de permettre une intervention rapide en cas de déclenchement du « PLAN d'ALERTE et d'URGENCE ». Il est donc strictement confidentiel et non communicable.

Seul le préfet peut en prendre connaissance.

➔ **L'inscription se fait sur la base du volontariat**

Les personnes remplissant les conditions et désirant figurer sur ce registre doivent retourner en Mairie **le questionnaire situé au verso**.

Les personnes déjà inscrites les années précédentes sont maintenues sur le registre. Mais à leur demande, il peut être procédé à des modifications des données collectées ou encore à des radiations.

Chacun de nous doit se sentir concerné et peut servir de relais auprès d'une personne isolée qui n'aurait pas reçu l'information, le but étant qu'aucun oubli ne puisse subsister.

Lors des récents évènements il est apparu que certaines personnes inscrites (ou les personnes à prévenir) avaient changé de coordonnées téléphoniques. Si c'est votre cas veuillez remplir à nouveau l'imprimé.

Le Maire.
Thierry BAZALGETTE



Jun 2020



MAIRIE de BAGARD

En répondant à ce questionnaire vous figurerez, si vous le souhaitez, sur le registre nominatif et confidentiel de la commune que vous y séjourniez à titre de résidence principale ou secondaire.

Ces informations seront communiquées exclusivement au Préfet, sur sa demande, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence.

RECUEIL d'INFORMATIONS

Pour un COUPLE remplir les 2 parties ; pour une personne seule remplir la partie vous concernant.

Merci.

Renseignements pour <u>MONSIEUR</u>	Renseignements pour <u>MADAME</u>
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Age :	Age :
Adresse complète :	Adresse complète :
..... 30140 BAGARD 30140 BAGARD
N° de téléphone :	N° de téléphone :
Adresse Mail@	Adresse Mail@
<u>Qualité au titre de laquelle vous sollicitez votre inscription</u>	<u>Qualité au titre de laquelle vous sollicitez votre inscription</u>
<input type="checkbox"/> plus de 65 ans	<input type="checkbox"/> plus de 65 ans
<input type="checkbox"/> plus de 60 ans inapte au travail	<input type="checkbox"/> plus de 60 ans inapte au travail
<input type="checkbox"/> handicapée	<input type="checkbox"/> handicapée
NOM et Coordonnées de votre <u>MÉDECIN TRAITANT</u> :	NOM et Coordonnées de votre <u>MÉDECIN TRAITANT</u> :
.....
<u>Coordonnées du service intervenant éventuellement à domicile</u> :	<u>Coordonnées du service intervenant éventuellement à domicile</u> :
.....
Nom et Qualité de la tierce personne ayant fait cette demande pour vous :	Nom et Qualité de la tierce personne ayant fait cette demande pour vous :
.....
Personne à prévenir en cas de besoin :	Personne à prévenir en cas de besoin :
.....
Date de la demande d'inscription :	Date de la demande d'inscription :